

VILLESEQUÉ

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 9 février 2026 et a examiné les dossiers suivants :

-Acquisition véhicules : l'assemblée a décidé l'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion afin de pouvoir exécuter les tâches d'entretien des espaces et biens de la commune répartis sur différents sites. Le coût de ce véhicule s'élève à 5 590 €. Par ailleurs, il a été acté le remplacement de la tondeuse, laquelle a été endommagée. L'acquisition d'un engin neuf a été décidée au prix de 4 329 € TTC ; compte tenu de la prise en charge de l'assurance, le cout restant à la charge de la collectivité est de 1 449 € TTC.

-Chemins blancs : un nouveau programme de rénovation des chemins blancs a été présenté et voté par l'assemblée. Ce programme s'élève à 2 335 € et concerne principalement les chemins dans le secteur des st jean. Ils seront réalisés par la communauté de communes. Par ailleurs, une signalisation d'interdiction des véhicules sauf riverains et engins agricoles sera mise en place sur certains axes afin de réduire les dommages causés à ces chemins, notamment en cas de pluies.

-SIPA : le conseil a approuvé l'adhésion de la commune de Soucirac au SIPA.

-Motion AMF : après lecture du texte de la motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes, le conseil a voté à l'unanimité cette motion dont les points principaux sont les suivants : libre administration des collectivités, autonomie financière et fiscale, respect du principe de subsidiarité, adaptation des textes aux réalités locales, allègement des normes nationales et des procédures...